



MERCREDI

A LA NEIGE



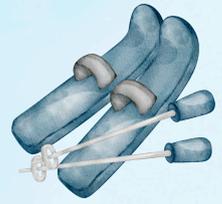
HIVER 2025
DU CE2 AU CM2

03 89 70 91 00

INFO@JEUNESSE-ET-AVENIR.COM

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Association Jeunesse et Avenir : 03 89 70 91 00
INFO@JEUNESSE-ET-AVENIR.COM



DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS :

5 DECEMBRE 2024

**INSCRIPTION PAR ORDRE D'ARRIVÉE
POUR LA PERIODE DES 8 MERCREDIS**

14 PLACES MAX

PIECES ADMINISTRATIVES À FOURNIR

- Compte utilisateur mis à jour dans le portail famille (merci de vérifier que tous vos documents sont bien enregistrés)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski (validité 3 ans; document à nous transmettre au plus tard pour le 6 décembre)
- Copie de l'attestation de sécurité sociale (document à nous transmettre au plus tard pour le 6 décembre)
- Autorisation de sortie du territoire (ne pas oublier les copies des pièces d'identité demandées dans le document)

STATIONS DE SKI

Station du Sörenberg (Suisse) selon enneigement.

Station du Schnepfenried, station du Markstein pour le passage des étoiles.

CALENDRIER DES SORTIES

Janvier : 8, 15, 22 et 29 janvier 2025

Février : 5 et 26 février 2025

Mars : 5 mars 2025 (passage des étoiles)

Remise des étoiles à Buschwiller : 12 mars (17h30)



INFORMATIONS PRATIQUES

Déplacement en mini-bus

Départ : Parking de la salle polyvalente de Buschwiller

RDV Départ : 7h30

RDV Retour : 18h30

NOUS N'ATTENDONS PAS LES RETARDATAIRES

AFFAIRES À PREVOIR PAR LES FAMILLES

Matériel de ski (ski et bâtons) + casque

Pantalon + veste de ski ou combinaison de ski

Gants, lunettes de soleil et/ou masque de ski, crème solaire

Panier repas (repas, goûter et boisson) à prévoir **dans le sac à dos** y compris pour les enfants habituellement inscrits le mercredi

LE MATERIEL EST SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENFANT. L'ASSOCIATION NE PEUT PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE EN CAS DE PERTE, VOL OU CASSE

TARIFS

La tarification est fonction des revenus des familles.

=> Pour les enfants déjà inscrits aux mercredis récréatifs, il convient de payer uniquement le supplément en fonction de votre inscription initiale (journée, 1/2 journée...) et de votre catégorie de facturation.

Catégorie de facturation	Enfant non inscrit initialement le mercredi (journée)		Enfant inscrit le mercredi (journée)	
	Prix/mercredi	Coût pour période (7 séances)	Supplément ski/mercredi	Supplément pour la période (7 séances)
Catégorie S	47,60 €	333,20 €	36,00 €	252,00 €
Catégorie 1	51,05 €	357,35 €	36,00 €	252,00 €
Catégorie 2	53,20 €	372,40 €	36,00 €	252,00 €
Catégorie 3	56,65 €	396,55 €	36,00 €	252,00 €
Catégorie 4	58,90 €	412,30 €	36,00 €	252,00 €
Catégorie 5	60,00 €	420,00 €	36,00 €	252,00 €
Catégorie 6	60,00 €	420,00 €	36,00 €	252,00 €

Les responsables se réservent le droit d'annuler les mercredis ski en fonction de la météo et de proposer d'autres animations en remplacement.

EQUIPE

Les activités MERCREDI SKI sont placées sous la responsabilité de M. MEROT Damien et des animateurs de nos équipes. L'apprentissage du ski est assuré par un moniteur.



MERCREDIS SKI - SAISON 2024/2025

NOM :

PRENOM :

Né(e) le :

Lieu de naissance :

Adresse :

Email (parent 1) :

Téléphone (parent 1) :

Email (parent 2) :

Téléphone (parent 2) :

Niveau de ski

Jamais fait de ski

Niveau débutant et /ou 1ère étoile 2ème étoile 3ème étoile

Niveau confirmé

Je joins à ce bulletin d'inscription mon règlement de par chèque à l'ordre du Centre Aéré Hégenheim.

Le paiement de l'inscription vaut acceptation du règlement intérieur de l'association et du protocole sanitaire en cours au moment de l'activité : ces derniers sont consultables à l'adresse www.jeunesse-et-avenir.com

Signature des parents

Le bulletin d'inscription est à déposer avec le règlement au 9, rue de Hagenthal, 68220 HEGENHEIM

**Aucune inscription par mail ou voie numérique ne sera acceptée
Les réservations ne sont pas possibles.**

